



Oiseaux nicheurs de la Basse Vallée du Doubs Lettre d'information – Juillet 2018

Suivi de reproduction

La saison de nidification des oiseaux des grèves du Doubs a plutôt bien débuté, les premiers **Œdicnèmes criards** sont arrivés sur les sites de nidification fin mars, 1ère observation le 29 mars à Fretterans. Début avril les couples se sont formés et chacun a pu prendre place sur sa grève respective. Le 10 avril le premier couveur est observé à Petit-Noir. Au total 9 couples se sont reproduits sur les grèves de la basse vallée du Doubs, dont 3 ont échoué, 2 à cause des crues et un à cause d'un groupe qui a campé sur une grève de Petit-Noir. Le résumé de la première nidification en détail dans le tableau ci-contre.

Commune	Nombre de couples	Réussite	Échec
Fretterans	4	3	1
Petit-Noir	1		1
Lays-sur-le-Doubs	2	2	
Longepierre	2	1	1

Les premiers **Petits Gravelots** sont arrivés début avril (1ère observation, le 10 avril à Petit-Noir), 14 à 18 couples ont pu être observé au cours de ce mois. Les crues du mois de mai ont empêché les oiseaux de se reproduire. Les conditions ont par la suite été optimales pour que les oiseaux puissent nicher.

Les **Sternes pierregarins** sont arrivées sur le Doubs fin avril (1ère observation le 24 avril à Petit-Noir). Une douzaine d'individus fréquentent la basse vallée du Doubs, mais les crues successives du mois de mai ont mis à mal la reproduction de la plupart des couples de cette espèce. Au cours du mois de juin 2 couples s'installent sur une grève à Lays-sur-le-Doubs, le 20 juillet 4 jeunes sont observés, il faudra patienter une vingtaine de jour pour espérer les voir s'envoler, affaire à suivre...

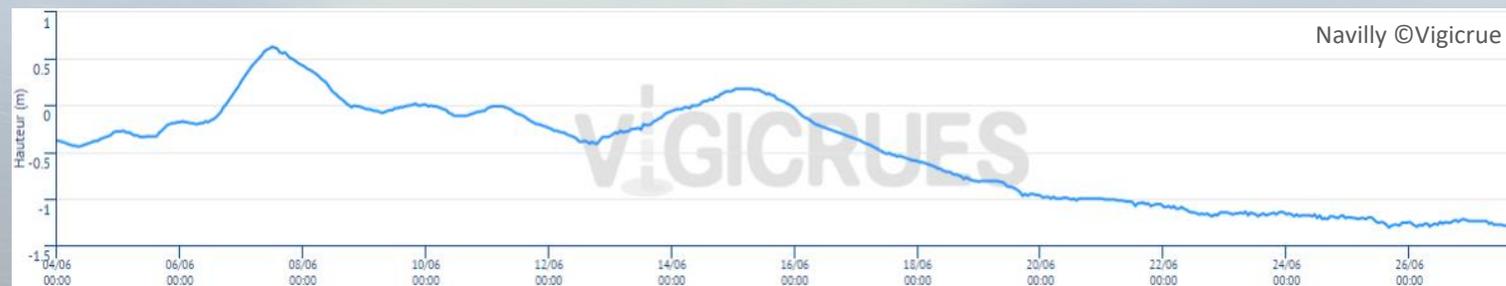


Vie du site

Comme aime à le répéter les habitants des rives du Doubs (et nous ne parlons pas ici des oiseaux !), « le Doubs change » ! Nombreux ont été encore cette année les Saône-et-Loirien-ne-s à venir vérifier de leurs yeux où se trouvent les îlots et grèves en cette nouvelle saison et où a bien voulu passer le Doubs cette fois-ci (voir ci-après, l'exemple de Lays-sur-le-Doubs).



Cet hiver a été particulièrement mouvementé en ce qui concerne le niveau d'eau du Doubs ! En effet, la crue du 26 janvier 2018 a été la 6ème la plus importante depuis le début du XXème siècle avec une hauteur de 6,12m à la station de mesure de Navilly (Saône-et-Loire) ! Plusieurs autres crues hivernales se sont succédées depuis le début de l'année 2018, avec des pics moins exceptionnels mais tout aussi impressionnants. La succession de ces crues au cours du printemps, dont la dernière a eu lieu début juin, a fortement perturbé la nidification des oiseaux des grèves.



Avec le retour des fortes chaleurs et le début des vacances scolaires, les rives du Doubs, jusqu'alors surtout fréquentées par les amateurs de pêche, ont été fleuries de baigneurs, venus profiter du soleil et de la tranquillité sauvage du Doubs.

Actualités

©LPO21&71



Le 21 juin, 15 panneaux ont été implantés directement sur les 3 tronçons à enjeux du périmètre du nouvel Arrêté inter-Préfectoral de Protection de Biotope Saône-et-Loire/Jura. Ils signalent les espaces auxquels il est interdit d'accéder du 1^{er} mars au 31 juillet et desquels il est nécessaire de maintenir une distance de tranquillité. Ces panneaux seront retirés à la fin de la saison de reproduction, afin qu'ils ne soient pas emportés par les crues hivernales.

En complément des panneaux préexistants, 40 panneaux temporaires ont été placés à des points d'accès au Doubs afin d'indiquer de début de la saison de nidification. Sur les secteurs de Longepierre, Annoire et Fretterans, ces panneaux font l'objet d'un arrachage systématique.



©AOMSL

En ouverture de la belle saison, l'EPTB Saône et Doubs, animateur de la zone Natura 2000, a proposé de découvrir le Doubs au fil de l'eau au cours d'une descente en canoë depuis Petit-Noir jusqu'à Lays-sur-le-Doubs. Cette balade nature a été animée par Sophie Horent (EPTB Saône et Doubs) et Alexis Révillon (LPO Cote d'Or et Saône-et-Loire).



©LPO21&71

La LPO Côte d'Or et Saône et Loire, en partenariat avec l'AOMSL, s'est vu confier la mission de suivi de reproduction des espèces patrimoniales nichant en Basse Vallée du Doubs, ainsi que la sensibilisation autour de leur protection.

Cette dernière mission consiste à :

- **Informer** le public de la réglementation en vigueur
- **Sensibiliser** les usagers autour de la protection d'espèces patrimoniales (animation, prévention canoë, support de communication etc.)
- **Intervenir** en cas d'infraction en cours pour limiter le dérangement

Actions	Effectifs réalisés depuis début juin
Heures de surveillance	100
Personnes rencontrées et sensibilisées	205
Distribution de cartes réglementaires	80
Animation	10
Canoëistes sensibilisés avant le départ	55
Intervention sur une infraction en cours	15



©AOMSL



©AOMSL

Cette surveillance se poursuivra en août au niveau du tronçon de Lays-sur-le-Doubs en raison du prolongement de la nidification sur ce secteur.